

RCS : AGEN Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00760 Numéro SIREN : 751 494 675 Nom ou dénomination : AGENTLAN
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2019 sous le numéro de dépôt 7571

2019/B/7571

31 décembre 2017 – 12 mois

SAS AGENTLAN

orcom

COMPTES ANNUELS

**SAS
AGENTLAN**

Exercice clos le 31/12/2017

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a trailing stroke.

Sommaire

Compte rendu des travaux de l'Expert Comptable	1
1. Comptes annuels	
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat – suite	5
Annexe	
Règles et méthodes comptables	6
Notes sur le bilan	9
Notes sur le compte de résultat	18
Autres informations	20
2. Détail des comptes	
Détail du bilan	21
Détail du compte de résultat	28
Soldes intermédiaires de gestion	34

31 décembre 2017 – 12 mois	SAS AGENTLAN	orcom
----------------------------	--------------	--------------

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'EXPERT COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de la société

SAS AGENTLAN

Pour l'exercice du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Conformément à la mission qui nous a été confiée par Le Président et qui a fait l'objet de notre lettre, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels.

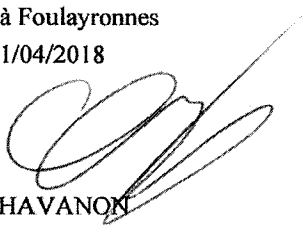
Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	14 840 588
Chiffre d'affaires	53 903 959
Résultat net comptable (Perte)	-1 928 963

Fait à Foulayronnes

Le 21/04/2018


E. CHAVANON

Expert-Comptable Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	10 470	10 470		7 189
Fonds commercial (1)	5 040 293	1 526 906	3 513 387	5 040 293
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 233 801	1 201 573	3 032 228	3 395 559
Installations techniques, matériel et outillage industriels	764 229	520 882	243 347	307 740
Autres immobilisations corporelles	2 422 973	1 313 197	1 109 776	1 369 253
Immobilisations corporelles en cours				4 392
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	278 199		278 199	274 161
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 749 965	4 573 028	8 176 938	10 398 588
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	14 636		14 636	16 289
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 819 091	115 246	3 703 845	4 053 380
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	339 738	18 511	321 227	256 488
Autres créances	1 689 487		1 689 487	1 519 829
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	50 003		50 003	12 010
Disponibilités	398 125		398 125	447 547
Charges constatées d'avance (3)	486 329		486 329	415 504
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 797 407	133 757	6 663 651	6 721 047
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 547 373	4 706 784	14 840 588	17 119 635
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			595 155	558 215

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 901 000	6 901 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 194 132	-2 703 629
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 928 963	-490 504
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 777 904	3 706 868
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	130 413	2 583
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 728 601	7 495 464
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	835	1 273
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 684 313	4 528 126
Dettes fiscales et sociales	1 298 506	1 317 975
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	64 086	16 298
Autres dettes	30 965	36 118
Produits constatés d'avance (1)	124 964	14 930
TOTAL DETTES	13 062 684	13 412 767
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	14 840 588	17 119 635
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 061 849	13 411 494
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	130 413	2 583
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	53 039 223		53 039 223	51 484 914
Production vendue (biens)	16 838		16 838	15 282
Production vendue (services)	847 898		847 898	866 734
Chiffre d'affaires net	53 903 959		53 903 959	52 366 930
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			21 625	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			151 153	112 649
Autres produits			11 367	11 395
Total produits d'exploitation (I)			54 088 104	52 490 974
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			43 549 958	42 593 845
Variations de stock			335 544	-32 282
Achats de matières premières et autres approvisionnements			109 782	99 831
Variations de stock			1 654	862
Autres achats et charges externes (a)			4 118 646	4 029 640
Impôts, taxes et versements assimilés			703 559	681 574
Salaires et traitements			3 651 962	3 483 914
Charges sociales			1 230 876	1 188 625
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			822 497	807 749
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			1 526 906	
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			118 198	104 121
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			16 384	18 551
Total charges d'exploitation (II)			56 185 965	52 976 429
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-2 097 861	-485 455
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			30 842	32 604
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			30 842	32 604
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			133 961	174 136
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			133 961	174 136
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-103 120	-141 532
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-2 200 980	-626 987

Compte de résultat - suite

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	116 305	107 724
Sur opérations en capital		28 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	116 305	135 724
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	73 424	182 641
Sur opérations en capital		4 723
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		40
Total charges exceptionnelles (VIII)	73 424	187 404
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	42 881	-51 680
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-229 136	-188 164
Total des produits (I+III+V+VII)	54 235 251	52 659 301
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	56 164 214	53 149 805
BENEFICE OU PERTE	-1 928 963	-490 504
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	126 864	167 034

Règles générales

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de la continuité d'exploitation a été retenu en s'appuyant sur la lettre de confort de l'associé ITM ENTREPRISES qui s'engage à soutenir sa filiale.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 226 925 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	5 040 293			5 040 293
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 470			10 470
Immobilisations incorporelles	5 050 764			5 050 764
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 233 801			4 233 801
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	708 680	55 548		764 229
– Installations générales, agencements aménagements divers	2 095 431	68 130		2 163 160
– Matériel de transport	28 399			28 399
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	226 586	4 828		231 414
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	4 392		4 392	
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 297 288	128 506	4 392	7 421 003
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	274 161	4 038		278 199
Immobilisations financières	274 161	4 038		278 199
ACTIF IMMOBILISE	12 622 213	132 544	4 392	12 749 965

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		128 506	4 038	132 544
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		128 506	4 038	132 544
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		4 392		4 392
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 392		4 392

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	5 040 293
Total	5 040 293

Dépréciation du fonds commercial : 1 526 906 euros

Dépréciation

Le point de vente a été repris en date du 31 octobre 2012 suite à l'apport d'une branche complète d'activité de la SAS H2M. Précédemment ce fonds était exploité en location gérance par la SAS ALTIS. Les premiers exercices laissent apparaître des déficits.

Les modalités habituelles d'estimation utilisées lors de transaction dans le secteur d'activité entraînent la constatation d'une dépréciation à hauteur de 1 526 906 €..

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 281	7 189		10 470
Immobilisations incorporelles	3 281	7 189		10 470
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	838 241	363 331		1 201 573
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	400 940	119 942		520 882
- Installations générales, agencements aménagements divers	776 839	312 136		1 088 974
- Matériel de transport	13 674	9 466		23 140
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	190 651	10 432		201 083
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 220 344	815 308		3 035 651
ACTIF IMMOBILISE	2 223 625	822 497		3 046 122

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	278 199		278 199
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	339 738	339 738	
Autres	1 689 487	1 094 332	595 155
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	486 329	486 329	
Total	2 793 753	1 920 398	873 354
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fact. à établir clients ttc	110 701
Rrro à recevoir ttc	15 355
Produit à recevoir ttc	352 213
Intérêts couus à recevoir gie	23
Total	478 293

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		1 526 906		1 526 906
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	101 255	115 246	101 255	115 246
Créances et Valeurs mobilières	18 817	2 952	3 258	18 511
Total	120 071	1 645 104	104 512	1 660 663
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 645 104	104 512	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation stock de marchandises	115 246
TOTAL	115 246

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation clients	977
Dépréciation chèques impayés	8 719
Dépréciation clients station	1 014
Dépréciation débiteurs divers	7 801
TOTAL	18 511

Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	690 100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	690 100	10,00

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	130 413	130 413		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 684 313	4 684 313		
Dettes fiscales et sociales	1 298 506	1 298 506		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	64 086	64 086		
Autres dettes (**)	6 759 566	6 759 566		
Produits constatés d'avance	124 964	124 964		
Total	13 061 849	13 061 849		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 728 601			

Charges à payer

	Montant
Fact. à rec.ttc aut. frn marc.	48 457
Fact.à rec. ttc fourm frais g.	59 002
Fnp électricité	21 432
Fnp eau	1 639
Fnp gaz	3 105
Fnp sous traitance	3 500
Fnp loyers	26 977
Fnp entretien	4 445
Fnp maintenance	321
Fnp assurances	3 767
Fnp pers exterieur	336
Fnp honoraires	9 388
Fnp publicité	31 490
Fnp ptt téléphone	1 364
Fnp cotisations itm	38 363
Fnp gpi cot	372
Intérêts courus à payer	126 864
Commis bancaires à payer	3 429
Dette prov. pour congés payés	257 720
Provision compte épargne temps	7 907
Prov. salaires à payer	52 550
Provision indem.fin de contrat	2 094
Dette prov. repos comp.	6 058
Dette prov. r.t.t.	1 157
Charges soc/ congés à payer	97 194
Prov ch heures récup	1 892
Provision ch.cpt épargne temps	2 767
Provision ch.indem.fin contrat	733
Ch.à payer effort construction	15 975
Provision ch.jours rtt	547
Prov ch heures récup	13 688
Etat – charges à payer	238 636
Ch à payer taxe apprentissage	24 141
Ch à payer formation continue	43 706
Total	1 151 015

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charg.constat.d avance	5 499		
Cca infos	149		
Cca tp froid	298		
Cca neopost	500		
Cca mettlér	788		
Cca axa	1 853		
Cca chants garonne	2 917		
Cca as passage	1 125		
Cca basket club	2 000		
Cca jcdecaux	998		
Cca vision	1 122		
Cca aquitaine lc	7 730		
Cca mail finance	2 027		
Cca figa	62 608		
Cca delta security maint	1 056		
Cca ncr	264		
Cca sabi	592		
Cca secoia	12 580		
Cca elis	699		
Cca arval loyer	4 261		
Cca arval maintenance	857		
Cca h2m	323 277		
Cca fuel	5 063		
Cca id numerique	87		
Cca grenke loc scanner	269		
Cca orange	704		
Cca grenke assurance	96		
Cca elis seches mains	193		
Cca hop	340		
Cca bnp videosurveillance	6 382		
Cca bnp videosurv assurance	341		
Cca tmm	181		
Cca areco	1 305		
Cca achats marchandises	14 854		
Cca gras savoye nord	17 786		
Cca dima	1 248		
CCA CANON	1 026		
CCA LADEPECHE	275		
CCA LBCC	2 240		
CCA LEFEBVRE FRANCIS	741		
Total	486 329		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod. constat. d avance	124 964		
Total	124 964		

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	16 838		16 838
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	194 678		194 678
Ventes de marchandises	53 039 223		53 039 223
Produits des activités annexes	653 220		653 220
TOTAL	53 903 959		53 903 959

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 17 320 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-2 200 980	-229 136	-1 971 844
+ Résultat exceptionnel	42 881		42 881
– Participations des salariés			
Résultat comptable	-2 158 099	-229 136	-1 928 963
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 2 083 391 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	208 145
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	208 145
C. Déficits reportables	6 122 027
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	2 083 391
Base = (A – B – C – D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Effectif

Effectif moyen du personnel : 170 personnes dont 14 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	10	
Employés	148	
Ouvriers		
Total	170	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Les indemnités de départ volontaire à la retraite s'élèvent à 467 K€.

Cette évaluation a été faite selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetés (IAS 19) en tenant compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation (taux Iboxx à 15 ans) de 1,62 %
- Données variables : turn over, table de mortalité, sexe, taux d'inflation...;
- Départ à l'âge de 62 ans.

Les indemnités chiffrées incluent les charges sociales correspondantes.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 – Brevets licences logiciels	10 470		10 470	10 470
28050000 – Amort.brevets licen.logiciel		10 470	-10 470	-3 281
	10 470	10 470		7 189
Fonds commercial				
20700000 – Fonds commercial	5 040 293		5 040 293	5 040 293
29070000 – Provis. dépréc. fonds commercial		1 526 906	-1 526 906	
	5 040 293	1 526 906	3 513 387	5 040 293
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
21450000 – Agenc.aménag.bât/sol d'autrui	3 627 298		3 627 298	3 627 298
21450010 – Agenc amén bât/sol autrui stat	606 502		606 502	606 502
28145000 – Amort.agenc.amen.bât/sol autr.		1 010 865	-1 010 865	-730 176
28145010 – Amort agenc am bât/sol au stat		190 708	-190 708	-108 065
	4 233 801	1 201 573	3 032 228	3 395 559
Installations techniques, matériel et outillage				
21500000 – Matériel et outillage	764 229		764 229	708 680
28150000 – Amort. mat et outillage		520 882	-520 882	-400 940
	764 229	520 882	243 347	307 740
Autres immobilisations corporelles				
21810000 – Inst gale.& amén.divers	2 163 160		2 163 160	2 095 431
21820000 – Matériel de transport	28 399		28 399	28 399
21830000 – Matériel de bureau et info.	215 389		215 389	210 561
21831000 – Matériel informatique	13 775		13 775	13 775
21840000 – Mat et mob de bureau	2 250		2 250	2 250
28181000 – Amort. install.diverses		1 088 974	-1 088 974	-776 839
28182000 – Amort.mat de transport		23 140	-23 140	-13 674
28183000 – Amort.mat bureau et informat.		194 507	-194 507	-187 089
28183100 – Amort.matériel bureau et info		4 327	-4 327	-1 572
28184000 – Amort mat.mob.bureau		2 250	-2 250	-1 990
	2 422 973	1 313 197	1 109 776	1 369 253
Immob. en cours / Avances & acomptes				
23100000 – Immo. corporelles en cours				4 392
				4 392
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
27500000 – Dépôts et cautionnements	278 199		278 199	274 161
	278 199		278 199	274 161
ACTIF IMMOBILISE	12 749 965	4 573 028	8 176 938	10 398 588
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
32600000 – Stocks emballages	14 636		14 636	16 289

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
En cours de production de biens	14 636		14 636	16 289
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
37001000 – Stock marchandises	3 819 091		3 819 091	4 154 634
39700000 – Dépréciation stock marchandises		115 246	-115 246	-101 255
	3 819 091	115 246	3 703 845	4 053 380
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
41110000 – Clients	187 392		187 392	142 656
41147000 – Bons de réduction à encaisser	21 385		21 385	20 384
41147001 – Bon de réduction drive	6 606		6 606	3 871
41600000 – Clients douteux	1 006		1 006	439
41610000 – Chèques impayés	12 649		12 649	19 642
41800000 – Fact.à établir clients ttc	110 701		110 701	88 313
49110000 – Dépréciation compte clients		977	-977	-977
49120000 – Dépréciation chèq. imp.		8 719	-8 719	-8 622
49120001 – Dépréciation clients station		1 014	-1 014	-2 397
49160000 – Dépréciation débiteurs divers		7 801	-7 801	-6 820
	339 738	18 511	321 227	256 488
Fournisseurs débiteurs				
40130009 – Autres fourn. march.débiteurs	19 678		19 678	18 513
40150009 – Aut. fourn. frais gx débiteurs	6 865		6 865	48
40160009 – Fourn. rétroc.débiteurs	6 606		6 606	12 508
40960000 – Frs emballage à rendre	10 200		10 200	9 740
40973000 – Av.à rec. ttc aut. frn.march.	74 089		74 089	38 927
40975000 – Av.à rec. ttc frn.frais gene.	178		178	41 739
40981000 – Rrro à recevoir ttc	15 355		15 355	20 088
40982000 – Produit à recevoir ttc	352 213		352 213	336 546
41960000 – Consignes/déconsignes	3 462		3 462	3 257
	488 648		488 648	481 368
Personnel				
42510000 – Trop perçu	93		93	
43870000 – Organ.soc.prod. à recevoir				1 085
	93		93	1 085
Etat, Impôts sur les bénéfices				
44410001 – Etat, impôt sur les sociétés	799 241		799 241	602 151
	799 241		799 241	602 151
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44562000 – Tva à récupérer sur immob.	10 006		10 006	2 716
44566030 – Tva déductible 5,5 %	249		249	
44566080 – Tva déductible 20 %	2 064		2 064	
44566200 – Tva sur frais généraux				
44566301 – Tva sur frais généraux mois 01	99 823		99 823	85 884
44566302 – Tva sur frais généraux mois 02	10 987		10 987	13 092
44586000 – Tva sur factures non parvenues				693
44586100 – Tva déduct sur fact. à recev.	40 856		40 856	31 535
	163 985		163 985	133 920
Autres créances				
46700000 – Lots virtuels	117 285		117 285	156 636
46700004 – Ecobon f	61 910		61 910	95 937

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
46700006 – Ba jeu				1 150
46700016 – Bon promotion				410
46700017 – Bon scan média	291		291	123
46700018 – Bons achats drive	3 393		3 393	
46700022 – Bon d'achats payés clients	11 320		11 320	
46700024 – Tous supporters				1 836
46711000 – Débiteur crédit. divers presse	43 320		43 320	45 213
	237 519		237 519	301 305
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
50810000 – Placement trésorerie gie	50 003		50 003	12 010
	50 003		50 003	12 010
Disponibilités				
51110001 – Tir groupe à encaisser	14 038		14 038	10 781
51110002 – Cadhoc à encaisser	32 152		32 152	29 587
51110003 – Chèques services à encaisser	407		407	415
51110004 – Compliment à encaisser	37 019		37 019	37 312
51110005 – Ticket restaurant à encaisser	13 574		13 574	16 161
51110006 – Tickets rest cartes	42		42	
51110007 – Shopping pass	250		250	
51150003 – Carte itm pro				166
51150006 – Cado chèques	11 653		11 653	9 473
51210000 – Crca pyrenees gascogne	124 442		124 442	205 496
51210001 – Banque chabrieres	25 239		25 239	19 177
51870082 – Intérêts couus à recevoir gie	23		23	36
53100000 – Caisse	138 974		138 974	118 739
53100010 – Caisse fgx	312		312	205
	398 125		398 125	447 547
Charges constatées d'avance				
48600000 – Charg. constat d'avance	5 499		5 499	5 991
48600004 – Cca infos	149		149	148
48600005 – Cca tp froid	298		298	1 361
48600006 – Cca neopost	500		500	498
48600008 – Cca mettlér	788		788	726
48600009 – Cca axa	1 853		1 853	1 805
48600010 – Cca agen basket				1 500
48600012 – Cca chants garonne	2 917		2 917	2 917
48600014 – Cca as passage	1 125		1 125	1 125
48600015 – Cca basket club	2 000		2 000	2 000
48600017 – Cca cbs exterior media				1 856
48600018 – Cca jcdcaux	998		998	3 612
48600019 – Cca clear channel				546
48600020 – Cca vision	1 122		1 122	4 023
48600021 – Cca aquitaine lc	7 730		7 730	8 091
48600022 – Cca mail finance	2 027		2 027	1 993
48600024 – Cca figa	62 608		62 608	62 608
48600028 – Cca delta security maint	1 056		1 056	1 031
48600030 – Cca ncr	264		264	
48600032 – Cca sabi	592		592	589
48600035 – Cca secoia	12 580		12 580	12 800
48600044 – Cca stanley				3 297
48600045 – Cca elis	699		699	691
48600046 – Cca arval loyer	4 261		4 261	3 439

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
48600047 – Cca arval maintenance	857		857	639
48600059 – Cca h2m	323 277		323 277	243 607
48600060 – Cca fuel	5 063		5 063	5 144
48600063 – Cca id numerique	87		87	87
48600069 – Cca grenke loc scanner	269		269	
48600070 – Cca orange	704		704	226
48600072 – Cca grenke assurance	96		96	
48600073 – Cca elis seches mains	193		193	193
48600078 – Cca hop	340		340	
48600080 – Cca bnp videosurveillance	6 382		6 382	6 382
48600081 – Cca bnp videosurv assurance	341		341	341
48600082 – Cca tmm	181		181	941
48600083 – Cca areco	1 305		1 305	1 305
48600099 – Cca achats marchandises	14 854		14 854	8 384
48600102 – Cca gras savoye nord	17 786		17 786	20 345
48600106 – Cca ibos ghislain				300
48600108 – Cca checkpoint				2 124
48600109 – Cca dima	1 248		1 248	1 248
48600110 – Cca canon	1 026		1 026	1 573
48600111 – Cca ladepeche	275		275	19
48600112 – Cca lbcc	2 240		2 240	
48600114 – Cca lefevre francis	741		741	
	486 329		486 329	415 504
ACTIF CIRCULANT	6 797 407	133 757	6 663 651	6 721 047
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	19 547 373	4 706 784	14 840 588	17 119 635

Détail du bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel		
10130000 – Capital social	6 901 000	6 901 000
	6 901 000	6 901 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
11900000 – Report à nouveau déficitaire	-3 194 132	-2 703 629
	-3 194 132	-2 703 629
Résultat de l'exercice	-1 928 963	-490 504
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 777 904	3 706 868
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
51150002 – Dab	120	180
51860000 – Intérêts courus à payer	126 864	
51860083 – Commis bancaires à payer	3 429	2 403
	130 413	2 583
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		
45100001 – Itm participation trésorerie	6 728 601	7 495 464
	6 728 601	7 495 464
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
41912000 – Reservation loc. véhicules	835	1 273
	835	1 273
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40110000 – Fourn.marchandises filières	2 838 541	2 702 501
40130000 – Autres fourn.marchandises	799 297	733 731
40140000 – Fourn.frais généraux filiales	59 976	39 834
40150000 – Autres fourn.frais généraux	731 905	830 837
40160000 – Fourn.rétrocessions march.pdv	636	10 736
40330000 – Effet à payer aut. fourn.march		390
40330001 – Effet à payer apport		5 316
40813000 – Fact. à rec.ttc aut. frn marc.	48 457	35 585
40815000 – Fact.à rec. ttc fourn frais g.	59 002	54 717
40815001 – Fnp électricité	21 432	25 761
40815002 – Fnp eau	1 639	2 049
40815003 – Fnp gaz	3 105	2 933
40815018 – Fnp sous traitance	3 500	2 096

Détail du bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
40815025 – Fnp loyers	26 977	
40815027 – Fnp loc diverses		90
40815031 – Fnp entretien	4 445	1 872
40815033 – Fnp maintenance	321	
40815037 – Fnp assurances	3 767	5 957
40815040 – Fnp pers exterieur	336	
40815042 – Fnp honoraires	9 388	9 932
40815046 – Fnp publicité	31 490	25 319
40815053 – Fnp ptt téléphone	1 364	1 138
40815056 – Fnp cotisations itm	38 363	36 960
40815059 – Fnp gpi cot	372	372
	4 684 313	4 528 126
Personnel		
42100000 – Rémun. dues au personnel	8 529	10 065
42200000 – Comité d'entreprise	3 299	3 283
42700000 – Personnel oppositions	102	25
42820000 – Dette prov. pour congés payés	257 720	250 726
42830001 – Provision compte épargne temps	7 907	7 907
42864001 – Prov. salaires à payer	52 550	4 743
42864002 – Provision indem. fin de contrat	2 094	3 494
42865000 – Dette prov. repos comp.	6 058	6 153
42866000 – Dette prov. r.t.t.	1 157	3 250
	339 414	289 646
Organismes sociaux		
43100000 – Urssaf	179 791	179 106
43721000 – Prév+mut non cadre	37 038	35 989
43721001 – Prévoyance apri non cadres	10 423	10 270
43722001 – Prévoyance apri cadres	4 662	4 707
43722002 – Prévoyance capaves cadres	3 150	3 383
43750000 – Retraite salaires	30 553	30 328
43760000 – Retraite cadre	7 118	7 155
43820000 – Charges soc/ congés à payer	97 194	95 295
43860000 – Prov ch heures récup	1 892	
43860001 – Provision ch.cpt épargne temps	2 767	2 767
43860002 – Provision ch.indem.fin contrat	733	1 223
43860005 – Ch.à payer effort construction	15 975	15 597
43860008 – Provision ch.jours rtt	547	1 778
43860009 – Prov ch heures récup	13 688	4 524
43870001 – Cpam a recevoir	49	
	405 580	392 122
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
44550000 – Tva à décaisser	196 432	133 275
44566080 – Tva déductible 20 %		307
44571000 – Tva collectée 10.00 %		64
44586200 – Tva sur avoir et remise à rec.	25 479	46 881
44587000 – Tva collectée sur fact à etab.	18 308	14 507
	240 219	195 034
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
44700000 – Autres impôts et taxes	6 811	6 923
44860000 – Etat – charges à payer	238 636	368 412
44860001 – Ch à payer taxe apprentissage	24 141	22 862

Détail du bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
44860002 – Ch à payer formation continue	43 706	42 976
	313 294	441 173
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
40400000 – Fourn d'immobilisations	64 086	16 298
	64 086	16 298
Autres dettes		
41110009 – Clients créditeurs	2 261	676
46700002 – Ba papier	22 215	26 854
46700007 – Avoir et reprise avoir	878	1 562
46700010 – Attente fidélité	53	119
46700011 – Bon eurocycleur	313	133
46700018 – Bons achats drive		11
46712000 – Coffrets cartes billets kdo	245	564
46716001 – Caution loc véhicules		1 200
46720000 – Avance apport dab bque chabrie	5 000	5 000
	30 965	36 118
Produits constatés d'avance		
48700000 – Prod. constat. d'avance	124 964	14 930
	124 964	14 930
DETTES	13 062 684	13 412 767
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	14 840 588	17 119 635

Détail du compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
70700000 – Ventes de marchandises	39 772 445	39 645 128	127 317	0,32
70700001 – Ventes produits transformés	4 368 428	4 386 358	-17 930	-0,41
70705010 – Ventes carburant	16 487 506	14 876 399	1 611 108	10,83
70705020 – Ventes gaz	145 705	148 590	-2 885	-1,94
70705050 – Ventes kiosque	221 524	239 663	-18 139	-7,57
70708000 – Tva magasin	-4 246 262	-4 290 573	44 311	-1,03
70708001 – Tva produits transformés	-228 445	-229 331	886	-0,39
70708010 – Tva carburant	-2 747 907	-2 479 390	-268 517	10,83
70708020 – Tva gaz	-24 283	-24 764	481	-1,94
70971000 – Remise carte fidélité	-447 221	-489 677	42 456	-8,67
70972000 – Carte fidélité locale	-29 247	-27 947	-1 301	4,65
70972001 – Bon achat op magasin	-20 589	-26 136	5 546	-21,22
70972002 – Bon achat offert client	-10 723	-14 181	3 458	-24,39
70972003 – Bon achat écobons m	-189 161	-218 242	29 082	-13,33
70972004 – Ba reco bouteilles plastiques	-12 549	-10 984	-1 565	14,25
	53 039 223	51 484 914	1 554 309	3,02
Production vendue				
70300000 – Ventes de produits résiduels	16 838	15 282	1 556	10,18
70604000 – Locations véhicules	168 642	153 225	15 417	10,06
70604001 – Prest services exo	21 924	20 830	1 094	5,25
70618000 – Sav prest services 20.00%	4 112	1 249	2 863	229,24
70810000 – Remuneration presta ifco	9 879	8 817	1 061	12,04
70824000 – Commissions bons réduction	5 749	5 662	87	1,53
70824010 – Comm bon réduction 0%	323	301	22	7,20
70826000 – Commissions presse	27 631	27 496	135	0,49
70827000 – Commissions coffrets kdo	10 983	12 421	-1 438	-11,57
70827001 – Commission smartbox	7 268	4 456	2 811	63,08
70827090 – Commissions carte carb pro	1 541	996	545	54,74
70828000 – Commissions cartes kdo		4	-4	-100,00
70829200 – Commis. ccm carte kdo asso ste	1 447	2 031	-583	-28,73
70844000 – Refacturation person. détachées	27 432	26 894	538	2,00
70885000 – Aut. produits d'exploitation	447 221	602 352	-155 131	-25,75
70889000 – Autres produits d'exploitation	113 747		113 747	
	864 736	882 016	-17 280	-1,96
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
74100000 – Subvention personnel	21 625		21 625	
	21 625		21 625	
Autres produits				
75881000 – Ecarts positifs de caisse	7 333	8 011	-678	-8,47
75882000 – Ecarts positifs de règlements	4 034	3 384	650	19,22
78112000 – Repris.s/amort. immob. corporelle	1		1	
78173000 – Reprise dépréc.stock	101 255	61 320	39 934	65,12
78174100 – Reprise/dépréc.clients	2 861	3 259	-397	-12,19
78174500 – Repris.s/prov.dépréc.aut.créances	396		396	
79100000 – Transfert charg.exploit.	2 906	4 196	-1 291	-30,76
79120000 – Transfert des charges de pers.	43 734	43 873	-139	-0,32
	162 520	124 044	38 476	31,02
Total	54 088 104	52 490 974	1 597 130	3,04

Détail du compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
CONSUMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
60701000 – Achats marchandises exoneres	-12 881	-7 125	-5 756	80,78
60701800 – Achats mses intracom. 10.00%		-36	36	-100,00
60701900 – Achats mses intracom. 20.00%	24 416	36 686	-12 270	-33,45
60703000 – Achats marchandises 5.5%	16 534 164	16 101 370	432 794	2,69
60704000 – Achats marchandises 19.6%		-87	87	-100,00
60707000 – Achats marchandises 10.00%	34 170	39 319	-5 149	-13,10
60708000 – Achats marchandises 20.00%	23 028 062	22 209 045	819 017	3,69
60721000 – Achats mses d.d.d. exoneres	-13 375	2 267	-15 642	-689,99
60721001 – Achats auto liquidation	278	3 046	-2 768	-90,87
60722000 – Achats mses d.d.d. 2.10%	1 974	2 992	-1 018	-34,02
60723000 – Achats mses d.d.d. 5.50%	2 403 184	2 573 504	-170 321	-6,62
60724000 – Achats mses d.d.d. 19.60%		-129	129	-100,00
60727000 – Achats mses d.d.d. 10.00%	206 163	37 348	168 815	452,01
60728000 – Achats mses d.d.d. 20.00%	2 731 112	3 002 153	-271 040	-9,03
60970700 – Rrro marchandises 10.00%		-85	85	-100,00
60970800 – Rrro marchandises 20.00%	-73 461	-68 760	-4 701	6,84
60970801 – Rrro autres fourn 20.00%	-38 281	-35 462	-2 819	7,95
60970802 – Ristourne except. assortiment		-11 845	11 845	-100,00
60971000 – Rrro marchandises exoneres	-2 987	-2 856	-131	4,59
60971001 – Rrro autres fourn exoneres	-6 957	-12 940	5 983	-46,24
60973000 – Rrro marchandises 5.5%	-2 041	-940	-1 101	117,14
60973001 – Rrro autres fourn 5.50%		-477	477	-100,00
60973008 – Ristourne except assortiment	-5 874		-5 874	
60976000 – Rist. commerciale exceptionnelle	-11 754		-11 754	
60977000 – Bpc bonus perform.commerciale	-399 624	-397 917	-1 708	0,43
60978080 – Rce fidelité 20.00%	-84 211	-13 467	-70 744	525,32
60978090 – Ristourne pap	-31 717	-82 652	50 935	-61,63
60979030 – Rena & décote na 5.50 %	-742	-815	74	-9,02
60979040 – Rena & décote na 19.60 %		19	-19	-100,00
60979070 – Rena & décote na 10.00%	-2 048	-1 670	-378	22,63
60979080 – Rena & décote na 20.00%	-727 611	-776 639	49 028	-6,31
	43 549 958	42 593 845	956 114	2,24
Variation de stock (m/ses)				
60370300 – Stock initial magasin	3 972 621	3 984 328	-11 707	-0,29
60370310 – Stock initial carburant	113 115	75 957	37 158	48,92
60370320 – Stock initial gaz	1 973	4 569	-2 596	-56,82
60370350 – Stock initial boutique	66 925	57 498	9 428	16,40
60370400 – Stock final magasin	-3 645 514	-3 972 621	327 107	-8,23
60370410 – Stock final carburant	-102 418	-113 115	10 697	-9,46
60370420 – Stock final gaz	-1 922	-1 973	51	-2,57
60370450 – Stock final boutique	-69 236	-66 925	-2 311	3,45
	335 544	-32 282	367 826	NS
Achats de m.p & aut.approv.				
60260000 – Achats emballages	109 782	99 831	9 951	9,97
	109 782	99 831	9 951	9,97
Variation de stock (m.p.)				
60320300 – Stock initial emballages	16 289	17 151	-862	-5,02
60320400 – Stock final emballage	-14 636	-16 289	1 654	-10,15
	1 654	862	792	91,91

Détail du compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Autres achats & charges externes				
60401200 – Rachat franchise loc. vehicule	17 518		17 518	
60611000 – Electricite	205 031	209 257	-4 226	-2,02
60612000 – Eau	11 173	12 746	-1 573	-12,34
60613000 – Gaz	45 548	35 204	10 344	29,38
60614000 – Fuel	81	2 079	-1 998	-96,10
60615000 – Carburants lubrifiants	3 653	2 867	786	27,42
60631000 – Petit materiel	43 208	28 959	14 249	49,21
60631100 – Petit materiel stime	119	1 262	-1 144	-90,61
60632000 – Petites fournitures	48 414	53 303	-4 890	-9,17
60640000 – Fournitures de bureau	11 470	19 279	-7 809	-40,51
60980030 – Ristourne dynamiq.promo 5.50%	-34 522	-150 762	116 240	-77,10
60980040 – Ristourne dynamiq.promo 19.60%		1	-1	-100,00
60980070 – Ristourne dynamiq.promo 10.00%	-92	-471	379	-80,50
60980080 – Ristourne dynamiq.promo 20.00%	-124 597	-111 711	-12 886	11,53
61110000 – Traitement et evacu. dechets	41 284	37 834	3 450	9,12
61120000 – Blanchissage	8 493	11 015	-2 523	-22,90
61131000 – Stime install. materiel loue		1 144	-1 144	-100,00
61140000 – Service après vente	403	214	189	88,37
61150000 – Prestations informatiques	7 492	5 280	2 212	41,89
61151000 – Prestations informatique stime	18 527	21 017	-2 490	-11,85
61151100 – Presta.info.teledecla.tva edi	21	62	-41	-66,67
61151200 – Presta.info.bulletins de paie	4 169	3 933	236	6,00
61160000 – Surveillance & gardiennage	186 885	196 125	-9 240	-4,71
61170000 – Nettoyage point de vente	103 568	99 382	4 186	4,21
61180000 – Soustraitance diverse	37 013	37 052	-39	-0,10
61320000 – Loyer immobilier	1 121 469	1 096 578	24 891	2,27
61353000 – Location materiel de transport	600	900	-300	-33,33
61353001 – Location longue duree arval	46 861	45 968	892	1,94
61353002 – Location mat transp moins 6 mo		456	-456	-100,00
61353100 – Location materiel info. stime	26 174	37 535	-11 361	-30,27
61353200 – Location de logiciel stime	8 182	8 787	-605	-6,88
61354000 – Location mat. telesurveillance	44 015	63 758	-19 743	-30,97
61359000 – Locations diverses	12 589	11 972	618	5,16
61359001 – Locations diverses moins 6 moi	552	1 846	-1 294	-70,11
61410000 – Charges de copropriété	250 433	250 433		
61421000 – Cont. fonc.payées au bailleur	186 022	186 898	-876	-0,47
61520000 – Entr. rép.biens immobiliers	4 202	3 668	534	14,56
61550000 – Entr. rep. biens mobiliers	85 303	42 840	42 462	99,12
61551000 – Entr. rep materiel transport	16 781	16 249	531	3,27
61560000 – Maintenance contrat entretien	103 954	93 805	10 150	10,82
61562000 – Maintenance informatique stime	28 859	30 108	-1 249	-4,15
61563000 – Maintenance logiciel stime	675	645	30	4,73
61610000 – Assurances multirisques	35 836	36 931	-1 095	-2,96
61630000 – Assurances véhicules	20 464	18 522	1 942	10,48
61680000 – Autres assurances	7 620	26 298	-18 678	-71,02
61700000 – Etudes et recherches	4 925	700	4 225	603,57
61810000 – Documentation générale	628	1 333	-704	-52,86
61830000 – Documentation technique	232	243	-11	-4,37
62110000 – Personnel interimaire	133 742	146 355	-12 613	-8,62
62262000 – Honoraires expert comptable	12 350	12 000	350	2,92
62263000 – Honoraires comm. aux comptes	17 320	16 000	1 320	8,25

Détail du compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62264000 – Honoraires juridico sociaux	4 000	4 000		
62265000 – Honoraires divers	21 934	21 330	604	2,83
62270000 – Frais d'actes & contentieux	49	241	-192	-79,71
62310000 – Annonc.insert.public.(presse)	45 072	46 558	-1 486	-3,19
62311000 – Panneaux directionnels	45 694	83 146	-37 452	-45,04
62312000 – Affiches publicitaires	21 432	15 823	5 609	35,45
62314000 – Publicité audiovisuelle	7 420	8 898	-1 478	-16,61
62319000 – Autres publicités	55 939	60 664	-4 724	-7,79
62340000 – Cadeaux à la clientèle	7 316	2 351	4 965	211,17
62360000 – Catalogues et prospectus	436 072	444 885	-8 813	-1,98
62361000 – Distribution catalogues	163 202	160 404	2 798	1,74
62380000 – Pourboires et dons	5 484	4 180	1 304	31,21
62410000 – Frêt et transp/achats	20 584	20 742	-158	-0,76
62411000 – Stime frais de transport	19	64	-44	-69,44
62440000 – Transport sur retour four/sav	17 827	16 351	1 475	9,02
62480000 – Transports de fonds	7 726	8 268	-542	-6,56
62510000 – Voyages et dépl. du personnel	3 600	3 609	-9	-0,25
62570000 – Réceptions	5 857	6 085	-228	-3,74
62610000 – Frais postaux	7 732	7 416	316	4,26
62620000 – Frais de télécommunication	14 679	16 433	-1 755	-10,68
62621000 – Frais télécom. pdts démat.	1 906	1 785	121	6,77
62700000 – Autres services bancaires	2 475	2 541	-65	-2,56
62710000 – Commissions cartes bancaires mag.	74 030	90 542	-16 511	-18,24
62710001 – Commissions américain express	3 222	3 326	-105	-3,15
62710010 – Com.cartes bancaires carburant	43 933	39 972	3 961	9,91
62720000 – Autres commissions bancaires	15 089	15 184	-95	-0,63
62780000 – Autres frais/prestation serv	28 417	27 700	718	2,59
62850000 – Cotisation itm entreprises	239 419	237 257	2 161	0,91
62860000 – Cotisation u.d.m.	11 095	11 071	24	0,22
62890000 – Cotisations diverses	2 778	2 919	-141	-4,83
	4 118 646	4 029 640	89 006	2,21
Total	48 115 584	46 691 895	1 423 689	3,05
MARGE SUR M/SES & MAT	5 972 520	5 799 079	173 441	2,99
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.				
63330000 – Taxe formation continue	36 606	35 813	792	2,21
63330003 – Formation externe	8 634	9 503	-869	-9,14
63330004 – Formation externe non imputabl	18 304	9 728	8 576	88,16
63340000 – Effort construction	15 975	15 597	378	2,42
63350000 – Taxe d'apprentissage	24 141	22 862	1 279	5,59
63511000 – Contrib. économique territoriale	214 110	214 603	-493	-0,23
63514000 – Taxe véhicule tourisme sté	1 765	6 271	-4 506	-71,85
63516000 – Taxe contribution ins	17 377	15 313	2 064	13,48
63584000 – Taxes diverses(etat & col.loc)	655	678	-23	-3,43
63711000 – Organic magasin	41 802	41 032	770	1,88
63711010 – Organic stat	14 393	12 803	1 590	12,42
63712000 – Tascom	269 496	259 211	10 285	3,97
63712010 – Tascom stat	22 893	21 665	1 228	5,67
63714000 – Taxe sur les vidéogrammes	1 615	1 695	-80	-4,72
63715000 – Taxe locale/publicité extér.	8 900	7 880	1 020	12,94
63780000 – Taxes diverses (organismes)	5 993	6 053	-60	-0,99

Détail du compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
63781000 – Redevance sacem	900	866	34	3,89
	703 559	681 574	21 985	3,23
Salaires et Traitements				
64111000 – Salaires du personnel	3 315 870	3 236 047	79 824	2,47
64120000 – Congés payés	6 994	-3 195	10 189	-318,87
64131000 – Prime annuelle	234 344	238 420	-4 076	-1,71
64134004 – Provis.indemn.fin de contrat	-1 400	-1 283	-117	9,14
64134005 – Provision sur salaires	24 458	-13 262	37 719	-284,42
64135000 – Repos compensateur	-95	2 210	-2 305	-104,31
64136000 – Reduction du temps de travail	-2 093	3 250	-5 344	-164,40
64141000 – Indemnité avantage en nature	3 408	3 408		
64141007 – Indemnités diverses	650	2 579	-1 929	-74,80
64141100 – Indemnités de preavis	5 165		5 165	
64141200 – Indemnités de rupture	23 349		23 349	
64142100 – Indem. licenciement non soumis	41 312	15 740	25 572	162,47
	3 651 962	3 483 914	168 048	4,82
Charges sociales				
64510000 – Cotisation u.r.s.s.a.f.	686 317	660 414	25 902	3,92
64521000 – Prévoyance mutuelle non cadre	94 592	90 560	4 032	4,45
64522000 – Prévoyance/mutuelle cadre	16 858	16 844	14	0,08
64531000 – Cotisation retraite non cadre	176 102	172 061	4 041	2,35
64532000 – Cotisat.retraites cadres	43 393	42 876	517	1,20
64533001 – Prov.charges heures supplement	9 115	-4 404	13 519	-306,94
64533006 – Prov.charges ind.fin contrat	-490	-449	-41	9,11
64540000 – Cotisation pôle emploi	148 227	146 413	1 814	1,24
64720000 – Cotisation comité d'entreprise	31 951	31 194	757	2,43
64751000 – Médecine du travail	17 450	16 057	1 393	8,68
64752000 – Pharmacie		245	-245	-100,00
64810000 – Autres charges de personnel	4 752	7 369	-2 617	-35,51
64820000 – Charg.soc.congés payés	1 899	6 423	-4 524	-70,44
64832000 – Ch.soc.prime except.lavage	1 892		1 892	
64835000 – Charges sociales/r.c.	50	1 246	-1 197	-96,01
64836000 – Charges sociales/r.t.t.	-1 231	1 778	-3 009	-169,24
	1 230 876	1 188 625	42 250	3,55
Amortissements et provisions				
68111000 – Dot. amort. s/immobil. incorporel.	7 189	1 984	5 205	262,37
68112000 – Dot. amort. corporelles	732 664	723 122	9 543	1,32
68112010 – Dot. amort stat	82 643	82 643		
68161000 – Dot. prov. s/immobil. incorporel.	1 526 906		1 526 906	
68173000 – Dot. dépré stocks	115 246	101 255	13 991	13,82
68174100 – Dot. dépré clients	1 576	2 867	-1 291	-45,03
68174200 – Dot.dépré autres tiers	1 376		1 376	
	2 467 601	911 870	1 555 731	170,61
Autres charges				
65400000 – Pertes sur créance irrécouvrables	2 624	2 876	-251	-8,74
65800000 – Charg.div.gest.courante	1 882	2 385	-503	-21,09
65881000 – Ecart négatifs caisses (esp.)	8 354	11 694	-3 340	-28,56
65882000 – Ecart négatifs règlements	3 523	1 596	1 927	120,78
	16 384	18 551	-2 167	-11,68
Total	8 070 381	6 284 534	1 785 847	28,42
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 097 861	-485 455	-1 612 406	332,14

Détail du compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits financiers				
76510000 – Escompte obtenu	8 696	8 157	540	6,62
76520000 – Escompte obtenu/filial.grpt	22 045	23 791	-1 745	-7,34
76820000 – Autres produits financiers magasin	100	656	-556	-84,74
	30 842	32 604	-1 762	-5,40
Charges financières				
66150000 – Intérêts comptes courant	126 864	167 034	-40 170	-24,05
66182000 – Frais financiers filiale		10	-10	-100,00
66800001 – Frais crédit clients	7 098	7 093	5	0,07
	133 961	174 136	-40 175	-23,07
Résultat financier	-103 120	-141 532	38 413	-27,14
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-2 200 980	-626 987	-1 573 993	251,04
Produits exceptionnels				
77110000 – Avoir sur régul. contenant	66 523	65 393	1 130	1,73
77180000 – Aut.prod.excep. op.de gestion	2	2		1,86
77200000 – Produits/exercice antérieur	49 780	42 330	7 451	17,60
77520000 – Prod.des cess.immob.corporelle		28 000	-28 000	-100,00
	116 305	135 724	-19 419	-14,31
Charges exceptionnelles				
67110000 – Régularisation contenant	66 523	66 884	-361	-0,54
67180000 – Aut.charg.excep./op.gestion	2	2		8,51
67200000 – Charges/exercice antérieur	6 899	115 756	-108 857	-94,04
67880000 – Charges except. diverses		4 723	-4 723	-100,00
68710000 – Dot amort except sur immob.		40	-40	-100,00
	73 424	187 404	-113 980	-60,82
Résultat exceptionnel	42 881	-51 680	94 561	-182,97
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
69510000 – Credit impôt compétitivité emploi	-226 925	-185 924	-41 001	22,05
69980001 – Credit impôt famille	-2 211	-2 240	29	-1,29
	-229 136	-188 164	-40 972	21,77
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 928 963	-490 504	-1 438 459	293,26

Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/2017	%	31/12/2016	%	Variation	%
Chiffre d'affaires	53 903 959		52 366 930		1 537 029	2,94
Ventes de marchandises	53 039 223	100,00	51 484 914	100,00	1 554 309	3,02
Coût d'achat des marchandises vendues	43 885 502	82,74	42 561 562	82,67	1 323 940	3,11
Marge commerciale	9 153 721	17,26	8 923 352	17,33	230 369	2,58
Production vendue	864 736	100,00	882 016	100,00	-17 280	-1,96
Production stockée ou déstockage		0,00		0,00		0,00
Production immobilisée		0,00		0,00		0,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	864 736	100,00	882 016	100,00	-17 280	-1,96
PRODUCTION + VENTES	53 903 959	100,00	52 366 930	100,00	1 537 029	2,94
Achats de matières et consommables	109 782	12,70	99 831	11,32	9 951	9,97
Variation de stocks	1 654	0,19	862	0,10	792	91,91
Sous-Traitance directe	17 518	2,03		0,00	17 518	0,00
Marge de production	735 782	85,09	781 324	88,58	-45 541	-5,83
MARGE GLOBALE	9 889 503	18,35	9 704 675	18,53	184 828	1,90
Autres achats et charges externes	4 101 128	7,61	4 029 640	7,70	71 488	1,77
VALEUR AJOUTEE	5 788 375	10,74	5 675 035	10,84	113 340	2,00
Subventions d'exploitation	21 625	0,04		0,00	21 625	0,00
Impôts et taxes	703 559	1,31	681 574	1,30	21 985	3,23
Rémunérations	3 651 962	6,77	3 483 914	6,65	168 048	4,82
Charges sociales	1 230 876	2,28	1 188 625	2,27	42 250	3,55
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	223 604	0,41	320 922	0,61	-97 318	-30,32
Reprises sur amort., dépr., provis., transf. de charges	151 153	0,28	112 649	0,22	38 504	34,18
Autres produits de gestion courante	11 367	0,02	11 395	0,02	-28	-0,25
Dotations amortissements et provisions	2 467 601	4,58	911 870	1,74	1 555 731	170,61
Autres charges de gestion courante	16 384	0,03	18 551	0,04	-2 167	-11,68
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 097 861	-3,89	-485 455	-0,93	-1 612 406	332,14
Quote-part sur opérations faites en commun		0,00		0,00		0,00
Produits financiers	30 842	0,06	32 604	0,06	-1 762	-5,40
Charges financières	133 961	0,25	174 136	0,33	-40 175	-23,07
Résultat financier	-103 120	-0,19	-141 532	-0,27	38 413	-27,14
RESULTAT COURANT	-2 200 980	-4,08	-626 987	-1,20	-1 573 993	251,04
Produits exceptionnels	116 305	0,22	135 724	0,26	-19 419	-14,31
Charges exceptionnelles	73 424	0,14	187 404	0,36	-113 980	-60,82
Résultat exceptionnel	42 881	0,08	-51 680	-0,10	94 561	-182,97
Participation des salariés		0,00		0,00		0,00
Impôts sur les bénéfices	-229 136	-0,43	-188 164	-0,36	-40 972	21,77
RESULTAT NET	-1 928 963	-3,58	-490 504	-0,94	-1 438 459	293,26

Nº 2065-SD
2018

31/12/2017

X

Visiteur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : SARL ORCOM AGEN	
Lieu dit le Belvédère 47510 Foulayronnes	Tél. 05-53-77-97-79
- du conseil :	
.....	
- de l'association agréée :	
.....	
- N° d'agrément de l'AA :	
.....	

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							(e)
							(f)
							(g)
							(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AGENTLAN										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12									
Adresse de l'entreprise ZAC AGEN SUD 47000 AGEN										Durée de l'exercice précédent* 12									
Numéro SIRET* 7 5 1 4 9 4 6 7 5 0 0 0 2 6										Néant ☐ *									
										Exercice N clos le, 31/12/2017									
										Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3									
Capital souscrit non appelé (I)										AA									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC														
		Frais de développement *	CX		CQ														
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 470	AG	10 470													
		Fonds commercial (1)	AH	5 040 293	AI	1 526 906	3 513 387												
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK														
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM														
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO														
		Constructions	AP	4 233 800	AQ	1 201 572	3 032 227												
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	764 228	AS	520 881	243 347												
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 422 973	AU	1 313 197	1 109 776												
		Immobilisations en cours	AV		AW														
		Avances et acomptes	AX		AY														
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT														
		Autres participations	CU		CV														
		Créances rattachées à des participations	BB		BC														
		Autres titres immobilisés	BD		BE														
		Prêts	BF		BG														
		Autres immobilisations financières*	BH	278 199	BI		278 199												
TOTAL (II)										BJ	12 749 965	BK	4 573 027		8 176 937				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	14 635	BM		14 635												
		En cours de production de biens	BN		BO														
		En cours de production de services	BP		BQ														
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS														
		Marchandises	BT	3 819 090	BU	115 245	3 703 845												
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW														
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	339 738	BY	18 511	321 227												
		Autres créances (3)	BZ	1 689 486	CA		1 689 486												
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC														
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	50 002	CE		50 002												
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	398 124	CG		398 124													
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	486 328	CI		486 328													
	TOTAL (III)	CJ	6 797 407	CK	133 756	6 663 650													
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN																	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	19 547 372	IA	4 706 784		14 840 588				
Renvois : (1) Dont droit au bail :										CP		(3) Part à plus d'un an		CR	595 155				
Clause de réserve de propriété : *										Immobilités :		Stocks :		Créances :					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AGENTLAN		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 901 000)			DA	6 901 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(3 194 132)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(1 928 963)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 777 904	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	130 413	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	6 728 601	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	835	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 684 312	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 298 506	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	64 086	
	Autres dettes			EA	30 964	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	124 964	
TOTAL (IV)			EC	13 062 683		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	14 840 588		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	13 061 848
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	130 413	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AGENTLAN

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	53 039 222	FB		FC	53 039 222
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	16 838	FE		FF	16 838
		FG	847 897	FH		FI	847 897
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	53 903 959	FK		FL	53 903 959
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	21 625
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	151 152
	Autres produits (1) (11)					FQ	11 366
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	54 088 104
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	43 549 958
	Variation de stock (marchandises)*					FT	335 543
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	109 782
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 653
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 118 646
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	703 559
	Salaires et traitements*					FY	3 651 961
	Charges sociales (10)					FZ	1 230 875
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$				GA	822 496
						GB	1 526 906
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	118 197
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	16 383
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	56 185 964
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(2 097 860)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	30 841
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	30 841
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	133 961
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	133 961
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(103 119)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 200 980)

Désignation de l'entreprise SAS AGENTLAN

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	116 304	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	116 304	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	73 423	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	73 423	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	42 880	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(229 136)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	54 235 250	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	56 164 213	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 928 963)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	HY		
		IG		
	(3) Dont	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	126 863	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	46 639	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Contenants		66 522	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		6 901		
Contenants			66 522	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			49 782	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES	
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

□

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AGENTLAN										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	5 050 763	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	4 233 800	KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	708 680	KT		KU	55 548
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 095 430	KW		KX	68 129
		Matériel de transport*				KY	28 398	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	226 585	LC		LD	4 828
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH	4 391	LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	7 297 288	LO		LP	128 506	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	274 161	IU		IV	4 037		
TOTAL IV				LQ	274 161	LR		LS	4 037		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	12 622 212	ØH		ØJ	132 543		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	5 050 763	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	4 233 800	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	764 228	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	2 163 160	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	28 398	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	231 413	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	4 391	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	4 391	NG		NH	7 421 002	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IO		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	278 199	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	278 199	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	4 391	ØK		ØL	12 749 965	ØM			

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2018
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2017

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AGENTLAN

 Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS AGENTLAN</u>										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	3 280	PF	7 189	PG		PH	10 470	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	838 241	PW	363 331	PX		PY	1 201 572	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	400 940	QA	119 941	QB		QC	520 881	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	776 838	QE	312 136	QF		QG	1 088 974	
	Matériel de transport		QH	13 673	QI	9 466	QJ		QK	23 139	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	190 650	QM	10 432	QN		QO	201 083	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	2 220 344	QV	815 307	QW		QX	3 035 651	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	2 223 625	ØP	822 496	ØQ		ØR	3 046 121	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobiliations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AGENTLANNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B	1 526 906	6C		6D	1 526 906
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	101 254	6P	115 245	6R	101 254	6S	115 245	
	Sur comptes clients	6T	18 816	6U	2 952	6V	3 257	6W	18 511	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	120 071	TY	1 645 103	TZ	104 512	UA	1 660 662	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	120 071	UB	1 645 103	UC	104 512	UD	1 660 662
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	1 645 103	UF	104 512				
	– financières		UG		UH					
	– exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I									10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AGENTLAN

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
		Autres immobilisations financières	UT	278 199	UV		UW	278 199	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA	13 654		13 654			
		Autres créances clients	UX	326 083		326 083			
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)	ZI						
		Personnel et comptes rattachés	UY	93		93			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	799 241		204 086		595 155	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	163 985		163 985			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
		Groupe et associés (2)	VC						
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	726 166		726 166			
		Charges constatées d'avance	VS	486 328		486 328			
	TOTAUX			VT	2 793 752	VU	1 920 398	VV	873 354
RENVIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	130 413		130 413				
			à plus d'1 an à l'origine	VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	4 684 312		4 684 312					
		Personnel et comptes rattachés	8C	339 413		339 413					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	405 579		405 579					
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	240 219		240 219					
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	313 293		313 293					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	64 086		64 086					
		Groupe et associés (2)	VI	6 728 601		6 728 601					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	30 964		30 964					
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L	124 964		124 964					
TOTAUX			VY	13 061 848	VZ	13 061 848					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS AGENTLAN										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés								WB			
			de son conjoint				moins part déductible*		à réintégrer :		WC			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		5 131			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		208 145		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW			
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		208 145			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN			
											WO			
											XR			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I		WR		
												213 276		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV			
											WH			
											WP			
											WW			
											XB			
											I6			
											WZ			
										XA				
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A								
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY			
	Majoration d'amortissement*										XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6		Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		0V		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC		
										PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI		XG				
												229 136		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*												XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)												XN		
												XO		
												2 492 810		
												2 279 533		
												2 279 533		

II - DEDUCTIONS DIVERSES

[illegible]

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS AGENTLAN**Néant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	3 842 493
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	3 842 493
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	2 279 533
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	6 122 027

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	354 913
--	----	---------

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

CSS ORGANIC

9K

56 195

9L

53 835

TASCOM

9M

151 950

9N

280 876

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)
à reporter au tableau 2058-A :

YN

208 145

YO

334 711

↓
ligne WI↓
ligne WU**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SAS AGENTLAN										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(2 703 628)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(490 503)			ZD						
	Prélèvements sur les réserves	0E				ZE						
						ZF						
	TOTAL I	0F	(3 194 132)			ZG	(3 194 132)					
										ZH	(3 194 132)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance					YT	425 371					
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	1 399 050	XQ	1 696 895					
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU	133 742					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	55 653					
	— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV						
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	1 806 983					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	4 118 646					
						YW	214 110					
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					9Z	489 449					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		YX	703 559					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YY	7 306 511					
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YZ	6 806 423					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					0B	3 550 189					
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *					0S						
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ZK	1.50	%				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG						
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AGENTLAN

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AGENTLAN

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AGENTLAN</u>	Néant ☒ *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AGENTLAN

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017 Durée en nombre de mois 12

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	53 903 959
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	2 905
TOTAL 1	OX	53 906 864

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	11 366
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	21 625
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	32 992

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	43 659 740
Variation négative des stocks	OQ	337 197
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	2 719 595
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	16 383
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante	OY	
TOTAL 3	OJ	46 732 917

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	7 206 940
-----------------------------	-----------------------------	----	-----------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	7 206 940
--	----	-----------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE													EV		X																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE																	GX		53 906 864																	
Effectifs au sens de la CVAE																	EY		170																	
Période de référence													GY		0	1	/	0	1	/	2	0	1	7	GZ		3	1	/	1	2	/	2	0	1	7
Date de cessation													HR				/					/														

VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs

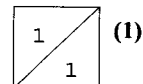
Effectifs moyens du personnel	YP	170
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	14
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 7 5 1 4 9 4 6 7 5 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AGENTLAN

ADRESSE (voie) ZAC AGEN SUD

CODE POSTAL 47000 VILLE AGEN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 690 100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination ITM PARTICIPATIONS

N° SIREN (si société établie en France) 305442790 % de détention 99.98 Nb de parts ou actions 690 000

Adresse : N° 24 Voie rue AUGUSTE CHABRIERES

Code Postal 75015 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 7 5 1 4 9 4 6 7 5 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AGENTLAN

ADRESSE (voie) ZAC AGEN SUD

CODE POSTAL 47000

VILLE AGEN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

2069RCI

SAS AGENTLAN
751494675 IS1

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé	Néant	
	PME au sens communautaire	X
Désignation et n° siren de la société tête de groupe	Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	226 925

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	3 241 786
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt famille	2 211
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		



Liberté . Égalité . Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

CREDIT IMPOT FAMILLE

(Article 244 quarter F du code général des impôts)

Le formulaire n° 2069-FA-SD est à déposer auprès du service des impôts des entreprises et une copie doit être adressée dans le même délai au ministre chargé de la famille¹ (art 49 septies YC annexe III au CGI)

N° 2069-FA-SD**(2018)**

Année civile	2	0	1	7
--------------	---	---	---	---

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dénomination de l'entreprise :	SAS AGENTLAN	N° SIREN : 751494675
		Nature de l'activité exercée : Hypermarchés
Adresse :	ZAC AGEN SUD 47000 AGEN	
Nom et adresse du déclarant (pour les exploitants individuels)		

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE)☐

Dénomination de la société mère :	
Adresse :	
N° SIREN :	

I – DÉTERMINATION DES DÉPENSES OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT²

Dépenses ayant pour objet de financer la création et le fonctionnement d'établissements mentionnés aux deux premiers alinéas de l'article L 2324-1 du code de la santé publique et assurant l'accueil d'enfants de moins de trois ans de leurs salariés	1	4 422
Déduction des subventions publiques reçues à raison des dépenses ouvrant droit à crédit d'impôt ³	2	
Crédit d'impôt (ligne 1 – ligne 2) x 50 %	3	2 211

Dépenses engagées au titre de l'aide financière de l'entreprise mentionnée aux articles L 7233-4 et L 7233-5 du code du travail	4	
Déduction des subventions publiques reçues à raison des dépenses ouvrant droit à crédit d'impôt ³	5	
Crédit d'impôt (ligne 4 – ligne 5) x 25 %	6	

II – CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT

Montant du crédit d'impôt (lignes 3 + 6)	7	2 211
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupement assimilés (reporter le montant indiqué ligne 10)	8	
Montant total du crédit d'impôt plafonné à 500 000 € (somme des lignes 7 + 8 dans la limite de 500 000 €)	9	2 211

¹ L'exemplaire à destination du ministre de la famille est à transmettre à l'adresse suivante : Bureau des familles et de la parentalité – Sous-direction l'enfance et de la famille – Direction générale de la Cohésion Sociale – 14, avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07

² Porter les dépenses engagées au titre d'une année civile.

³ Les subventions qui peuvent être directement rattachées à une dépense particulière doivent être déduites des bases de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de la dépense à laquelle elles sont rattachées. Les subventions qui ne peuvent pas être rattachées à une dépense particulière doivent être réparties entre chaque catégorie de dépenses éligibles au prorata de celles-ci.

III – EMPLOI DE CERTAINES DEPENSES OUVRANT DROIT A CREDIT D'IMPOT

Nombre de places financées en établissements mentionnés aux deux premiers alinéas de l'article L. 2324-1 du code de la santé publique et assurant l'accueil des enfants de moins de trois ans des salariés		10	
Nombre d'heures de garde d'enfants financées au titre de l'aide financière de l'entreprise mentionnée aux articles L. 7233-4 et L. 7233-5 du code du travail	En accueil collectif ⁴	11	
	En accueil individuel ⁵	12	

IV – PARTICIPATIONS DES SOCIÉTÉS DÉCLARANTES DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Montant total du crédit d'impôt dérogé		13

V– UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés: reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD et sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

Les demandes de restitution du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr

Entreprises individuelles: reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 9 sur la ligne prévue à cet effet des déclarations n° 2042 C-PRO et n° 2069-RCI-SD.

Répartition du crédit d'impôt famille entre les associés de la société de personnes (ou assimilée) ⁶

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Total		

⁴ Par exemple : crèche, halte-garderie, micro-crèche.

⁵ Par exemple : garde au domicile d'un assistant maternel, en maison d'assistant maternel, au domicile des parents.

⁶ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 17.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI(Article 244 *quater* C du code général des impôts)

Dépenses engagées au titre de l'année civile 2017

N° 2079-CICE-FC-SD
(2018)**FICHE D'AIDE AU CALCUL**

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2017	Clos le	31/12/2017
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
SAS AGENTLAN ZAC AGEN SUD 47000 AGEN	75149467500026 Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

A – Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	3 241 786
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 7 %)	2	226 925
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 7 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	226 925

B – Sur les rémunérations versées dans les DOM

Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	226 925
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				12

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (<i>report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8</i>)	13	226 925
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 15 :</i> – le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15	226 925
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (<i>ligne 12 du cadre II + ligne 15</i>)	16	226 925

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (<i>totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe</i>)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18	
Montant du crédit disponible <i>Reporter en ligne 19 :</i> – le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) <i>[(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]</i>	20	

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (<i>dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20</i>)	21	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	226 925

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFl) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise SAS AGENTLAN

ZAC AGEN SUD

47000 AGEN

[illegible]

CA18CHAPAY

47000 AGEN

[illegible]

CA20CHAAVA



47000 AGEN

[illegible]

CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise	SAS AGENTLAN ZAC AGEN SUD 47000 AGEN
-----------------------------	--

[illegible]

AGENTLAN
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6 901 000 Euros
Siège social : ZAC Agen Sud 47 000 AGEN
751 494 675 R.C.S. AGEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

Affectation du Résultat de
l'exercice clos au 31 décembre 2017

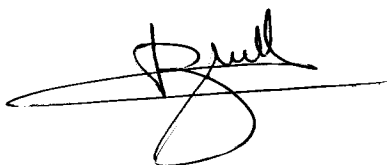
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter la perte de l'exercice, qui s'élève à 1.928.963 € en totalité au compte « Report à Nouveau ».

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Le Président.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a horizontal line and a large loop.

AGENTLAN

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6 901 000 Euros
Siège social : ZAC Agen Sud 47 000 AGEN
751 494 675 R.C.S. AGEN

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Chers associés,

Conformément aux dispositions du Code de commerce et des statuts de votre société, nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de votre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Vous trouverez annexés au présent rapport de gestion le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice.

Par ailleurs, votre commissaire aux comptes, le cabinet Francis Cazaban Associés vous rendra compte, dans son rapport, de l'exercice de sa mission au titre de cet exercice.

1 Activité de la société

1.1 Activité au cours de l'exercice clos

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a continué son exploitation d'un fonds de commerce de distribution à dominante alimentaire sous l'enseigne : INTERMARCHE sis à Agen (47 000) ZAC Agen Sud.

1.2 Evènements significatifs

Au cours de l'exercice écoulé, la société HYPERMARCHES DES DEUX MERS a fait l'objet d'une fusion absorption par la société ALTIS, détenant intégralement sa fille, au 31 décembre 2017. La Société ALTIS, s'est substitué à la société HYPERMARCHES DES DEUX MERS dans les droits et obligations de la société absorbée. La société ALTIS est désormais associée de notre société.

1.3 Chiffres de l'exercice

Le principe de la continuité d'exploitation a été retenu en s'appuyant sur le soutien financier de ses associés (compte courant et lettre de confort).

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le produit résultant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été comptabilisé sur option en diminution de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 226 925 €.

Les chiffres de cet exercice social figurent dans le tableau ci-dessous :

	Exercice 2017 En euros
Chiffre d'affaires	53.903.959
Produits d'exploitation	54 088 104
Charges d'exploitation	56 185 965
Soit Résultat d'exploitation	(2.097.861)
Produits financiers	30 842
Charges financières	133 961
Soit Résultat financier	(103 119)
Résultat courant avant impôt	(2.200.980)
Résultat exceptionnel	42 881
Résultat de l'exercice	(1.928.963)

Notre chiffre d'affaires réalisé en 2017 se compose principalement de ventes de marchandises et de produits finis à hauteur de 53 039 223 euros.

Nos produits d'exploitation ressortent à 54 088 104 euros.

Nos charges d'exploitation s'élèvent à 56 185 965 euros et se décomposent notamment comme suit :

- Achats de marchandises pour 43 549 958 €
- Assortie d'une variation de stock pour 335 544 €
- Achats de matières premières et autres approvisionnements 109 782 €
- Assortie d'une variation de stock pour 1 654 €
- d'autres achats et charges externes pour 4 118 646 €
- des impôts, taxes et versements assimilés pour 703 559 €
- des salaires et traitements pour 3 651 962 €
- des charges sociales 1 230 876 €
- des dotations aux amortissements sur immobilisations pour 822 497 €
- des dotations aux dépréciations sur immobilisations pour 1 526 906 €
- des dotations sur actif circulant pour 118 197 €
- des autres charges 16 384 €

Notre résultat d'exploitation se traduit par une perte de 2.097.861 euros.

Après prise en compte d'un résultat financier de – 103 120 euros, notre résultat courant avant impôts ressort à – 2.200.980 euros.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de 42 881 euros, le résultat de l'exercice constitue une perte de 1.928.963 euros.

L'étude du bilan appelle les constatations suivantes :

A l'Actif

Le total des immobilisations incorporelles s'élève à 3 513 387 euros correspondant au fonds commercial.

Le point de vente a été repris en date du 31 octobre 2012 suite à l'apport d'une branche complète d'activité de la SAS H2M. Précédemment ce fonds était exploité en location gérance par la SAS ALTIS. Les premiers exercices laissent apparaître des déficits. Les modalités habituelles d'estimation utilisées lors de transaction dans le secteur d'activité entraînent la constatation d'une dépréciation à hauteur de 1 526 906 euros.

Le total des immobilisations corporelles s'élève à 4 385 351 euros et se compose de :

- constructions	3 032 228 €
- installations techniques, matériel et outillages industriels	243 347 €
- autres immobilisations corporelles	1 109 776 €

Le total net de nos immobilisations financières s'élève à 278 199 euros.

Le total de l'actif circulant net atteint 6 177 322 euros et comprend :

- des marchandises pour	3.703.845 €
- des matières premières et approvisionnements pour.....	14.636 €
- des créances clients et comptes rattachés pour	321.227 €
- d'autres créances pour	1.689.487 €
- des valeurs mobilières de placement pour	50.003 €
- des disponibilités pour	398.125 €

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à la somme de 486.329 euros.

Au Passif

Les capitaux propres apparaissent pour 1.777.904 Euros et sont composés :

- du capital social pour	6 901 000 €
- du Compte report à nouveau.....	(3.194.132) €
- résultat de l'exercice	(1.928.963) €

Les dettes, à échéance à un an au plus, s'élèvent à la somme de 13 062.684 euros.

Elles se décomposent comme suit :

- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	130.413 €
- emprunts et dettes financières divers	6.728.601 €

- avances et acomptes reçus sur commande en cours.....	835€
- dettes fournisseurs et comptes rattachés pour	4.684.313 €
- dettes sur immobilisations et comptes rattachés pour	64.086 €
- dettes fiscales et sociales.....	1.298.506 €
- autres dettes pour	30.965 €
- produits constatés d'avance	124.964 €

Le total du bilan atteint 14.840.588 euros.

2 Événements survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

3 Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Tout sera mis en œuvre afin d'accroître notre développement et d'améliorer notre résultat d'exploitation

4 Activité en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

5 Filiales et participations

La société ne détient aucune filiale et participations.

6 Affectation du résultat

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils vous sont présentés et de donner quitus au Président pour sa gestion au titre de cet exercice.

L'exercice dont nous vous rendons compte se solde par une perte de 1.928.963 euros.

Nous vous proposons d'affecter le résultat au compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres sera créditeur de 1.777.904 euros.

En conséquence, nous vous informons que les comptes font apparaître que les capitaux propres s'élèvent à 1 777 904 € pour un capital social de 6.901.000 €, ils sont donc inférieurs à la moitié du capital et une consultation de l'Assemblée Générale devra être organisée dans les quatre mois qui suivront les décisions de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société. Les capitaux propres devront être reconstitués au plus tard le 31 décembre 2020 sauf à décider de la dissolution anticipée de la société.

7 Information sur les délais de paiement

La décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance, en application des dispositions de l'article L.441-6-1 al.1 du Code de commerce et D. 441-4, n'a pu être fournie.

8 Mandats des Commissaires aux comptes

Les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants n'arrivant pas à échéance au titre de la présente approbation des comptes, il n'y a donc pas lieu de se prononcer sur le renouvellement desdits mandats.

9 Observations du Comité d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 2323-8 du Code du travail

10 Rappel des dividendes distribués

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

11 Conventions réglementées

Il vous sera donné lecture du rapport de votre Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

12 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal et s'élèvent à la somme de 3 366 euros et qui, compte tenu du résultat fiscal déficitaire, ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président



8 rue Faraday
Zone de la linière - 64140 BILLERE
Tél. 05 59 72 13 60 - Fax 05 59 32 91 60
accueil@cfcaexpert.fr
www.cfcaexpert.fr

SAS AGENTLAN

ZAC AGEN SUD
47031 AGEN CEDEX

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Ce rapport contient 23 pages

SAS AGENTLAN

Siège social : ZAC AGEN SUD 47031 AGEN CEDEX

Capital social : € 6 901 000

Rapport du Commissaire aux comptes **sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés,

1 Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGENTLAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Immobilisations incorporelles : fonds commercial » de l'annexe des comptes annuels qui expose la dépréciation du fonds de commerce de 1 526 906 € qui avait fait l'objet d'une réserve dans notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice N.

4 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note stocks de l'annexe précise les modalités de valorisation et de dépréciation des stocks.

Nos travaux ont consisté à apprécier et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5 Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

6 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7 Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

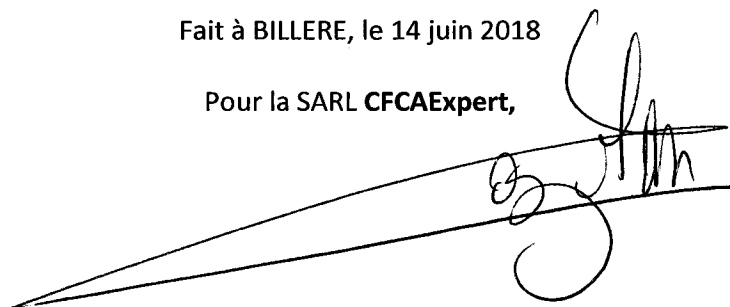
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BILLERE, le 14 juin 2018

Pour la SARL CFCAExpert,

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Francis CAZABAN, is written over a horizontal line.

Francis CAZABAN
Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	10 470	10 470		7 189
Fonds commercial (1)	5 040 293	1 526 906	3 513 387	5 040 293
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 233 801	1 201 573	3 032 228	3 395 559
Installations techniques, matériel et outillage industriels	764 229	520 882	243 347	307 740
Autres immobilisations corporelles	2 422 973	1 313 197	1 109 776	1 369 253
Immobilisations corporelles en cours				4 392
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	278 199		278 199	274 161
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 749 965	4 573 028	8 176 938	10 398 588
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	14 636		14 636	16 289
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 819 091	115 246	3 703 845	4 053 380
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	339 738	18 511	321 227	256 488
Autres créances	1 689 487		1 689 487	1 519 829
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	50 003		50 003	12 010
Disponibilités	398 125		398 125	447 547
Charges constatées d'avance (3)	486 329		486 329	415 504
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 797 407	133 757	6 663 651	6 721 047
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 547 373	4 706 784	14 840 588	17 119 635
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			595 155	558 215



Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 901 000	6 901 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 194 132	-2 703 629
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 928 963	-490 504
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 777 904	3 706 868
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	130 413	2 583
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 728 601	7 495 464
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	835	1 273
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 684 313	4 528 126
Dettes fiscales et sociales	1 298 506	1 317 975
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	64 086	16 298
Autres dettes	30 965	36 118
Produits constatés d'avance (1)	124 964	14 930
TOTAL DETTES	13 062 684	13 412 767
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	14 840 588	17 119 635
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 061 849	13 411 494
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	130 413	2 583
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	53 039 223		53 039 223	51 484 914
Production vendue (biens)	16 838		16 838	15 282
Production vendue (services)	847 898		847 898	866 734
Chiffre d'affaires net	53 903 959		53 903 959	52 366 930
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			21 625	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			151 153	112 649
Autres produits			11 367	11 395
Total produits d'exploitation (I)			54 088 104	52 490 974
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			43 549 958	42 593 845
Variations de stock			335 544	-32 282
Achats de matières premières et autres approvisionnements			109 782	99 831
Variations de stock			1 654	862
Autres achats et charges externes (a)			4 118 646	4 029 640
Impôts, taxes et versements assimilés			703 559	681 574
Salaires et traitements			3 651 962	3 483 914
Charges sociales			1 230 876	1 188 625
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			822 497	807 749
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			1 526 906	
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			118 198	104 121
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			16 384	18 551
Total charges d'exploitation (II)			56 185 965	52 976 429
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-2 097 861	-485 455
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			30 842	32 604
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			30 842	32 604
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			133 961	174 136
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			133 961	174 136
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-103 120	-141 532
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-2 200 980	-626 987



Compte de résultat - suite

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	116 305	107 724
Sur opérations en capital		28 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	116 305	135 724
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	73 424	182 641
Sur opérations en capital		4 723
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		40
Total charges exceptionnelles (VIII)	73 424	187 404
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	42 881	-51 680
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-229 136	-188 164
Total des produits (I+III+V+VII)	54 235 251	52 659 301
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	56 164 214	53 149 805
BENEFICE OU PERTE	-1 928 963	-490 504
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	126 864	167 034



Règles générales

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de la continuité d'exploitation a été retenu en s'appuyant sur la lettre de confort de l'associé ITM ENTREPRISES qui s'engage à soutenir sa filiale.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.



CFCAExpert
Comptable Audit Conseil
8 rue Faraday
64140 Billère
05 59 72 13 60
www.cfcaexpert.fr

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



CFCAExpert
Comptable Audit Conseil
8 rue Faraday
64140 Billère
05 59 72 13 60
www.cfcaexpert.fr

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 226 925 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	5 040 293			5 040 293
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 470			10 470
Immobilisations incorporelles	5 050 764			5 050 764
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 233 801			4 233 801
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	708 680	55 548		764 229
– Installations générales, agencements aménagements divers	2 095 431	68 130		2 163 160
– Matériel de transport	28 399			28 399
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	226 586	4 828		231 414
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	4 392		4 392	
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 297 288	128 506	4 392	7 421 003
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	274 161	4 038		278 199
Immobilisations financières	274 161	4 038		278 199
ACTIF IMMOBILISE	12 622 213	132 544	4 392	12 749 965



	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		128 506	4 038	132 544
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		128 506	4 038	132 544
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		4 392		4 392
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 392		4 392

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	5 040 293
Total	5 040 293

Dépréciation du fonds commercial : 1 526 906 euros

Dépréciation

Le point de vente a été repris en date du 31 octobre 2012 suite à l'apport d'une branche complète d'activité de la SAS H2M. Précédemment ce fonds était exploité en location gérance par la SAS ALTIS. Les premiers exercices laissent apparaître des déficits.

Les modalités habituelles d'estimation utilisées lors de transaction dans le secteur d'activité entraînent la constatation d'une dépréciation à hauteur de 1 526 906 €..



CFCAExpert
Comptable Audit Conseil
8 rue Faraday
64140 Billère
05 59 72 13 60
www.cfcaexpert.fr

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 281	7 189		10 470
Immobilisations incorporelles	3 281	7 189		10 470
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	838 241	363 331		1 201 573
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	400 940	119 942		520 882
– Installations générales, agencements aménagements divers	776 839	312 136		1 088 974
– Matériel de transport	13 674	9 466		23 140
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	190 651	10 432		201 083
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 220 344	815 308		3 035 651
ACTIF IMMOBILISE	2 223 625	822 497		3 046 122



Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	278 199		278 199
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	339 738	339 738	
Autres	1 689 487	1 094 332	595 155
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	486 329	486 329	
Total	2 793 753	1 920 398	873 354
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fact.à établir clients ttc	110 701
Rrro à recevoir ttc	15 355
Produit à recevoir ttc	352 213
Intérêts couus à recevoir gie	23
Total	478 293



Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		1 526 906		1 526 906
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	101 255	115 246	101 255	115 246
Créances et Valeurs mobilières	18 817	2 952	3 258	18 511
Total	120 071	1 645 104	104 512	1 660 663
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 645 104	104 512	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation stock de marchandises	115 246
TOTAL	115 246

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation clients	977
Dépréciation chèques impayés	8 719
Dépréciation clients station	1 014
Dépréciation débiteurs divers	7 801
TOTAL	18 511

Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	690 100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	690 100	10,00

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	130 413	130 413		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 684 313	4 684 313		
Dettes fiscales et sociales	1 298 506	1 298 506		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	64 086	64 086		
Autres dettes (**)	6 759 566	6 759 566		
Produits constatés d'avance	124 964	124 964		
Total	13 061 849	13 061 849		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 728 601			

Charges à payer

	Montant
Fact. à rec.ttc aut. frn marc.	48 457
Fact.à rec. ttc fourn frais g.	59 002
Fnp électricité	21 432
Fnp eau	1 639
Fnp gaz	3 105
Fnp sous traitance	3 500
Fnp loyers	26 977
Fnp entretien	4 445
Fnp maintenance	321
Fnp assurances	3 767
Fnp pers exterieur	336
Fnp honoraires	9 388
Fnp publicité	31 490
Fnp ptt téléphone	1 364
Fnp cotisations itm	38 363
Fnp gpi cot	372
Intérêts courus à payer	126 864
Commis bancaires à payer	3 429
Dette prov. pour congés payés	257 720
Provision compte épargne temps	7 907
Prov. salaires à payer	52 550
Provision indem.fin de contrat	2 094
Dette prov. repos comp.	6 058
Dette prov. r.t.t.	1 157
Charges soc/ congés à payer	97 194
Prov ch heures récup	1 892
Provision ch.cpt épargne temps	2 767
Provision ch.indem.fin contrat	733
Ch.à payer effort construction	15 975
Provision ch.jours rtt	547
Prov ch heures récup	13 688
Etat – charges à payer	238 636
Ch à payer taxe apprentissage	24 141
Ch à payer formation continue	43 706
Total	1 151 015

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charg. constat. d'avance	5 499		
Cca infos	149		
Cca tp froid	298		
Cca neopost	500		
Cca mettlér	788		
Cca axa	1 853		
Cca chants garonne	2 917		
Cca as passage	1 125		
Cca basket club	2 000		
Cca jodecaux	998		
Cca vision	1 122		
Cca aquitaine lc	7 730		
Cca mail finance	2 027		
Cca figa	62 608		
Cca delta security maint	1 056		
Cca ncr	264		
Cca sabi	592		
Cca secoia	12 580		
Cca elis	699		
Cca arval loyer	4 261		
Cca arval maintenance	857		
Cca h2m	323 277		
Cca fuel	5 063		
Cca id numerique	87		
Cca grenke loc scanner	269		
Cca orange	704		
Cca grenke assurance	96		
Cca elis seches mains	193		
Cca hop	340		
Cca bnp videosurveillance	6 382		
Cca bnp videosurv assurance	341		
Cca tmm	181		
Cca areco	1 305		
Cca achats marchandises	14 854		
Cca gras savoye nord	17 786		
Cca dima	1 248		
CCA CANON	1 026		
CCA LADEPECHE	275		
CCA LBCC	2 240		
CCA LEFEBVRE FRANCIS	741		
Total	486 329		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod. constat. d'avance	124 964		
Total	124 964		

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	16 838		16 838
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	194 678		194 678
Ventes de marchandises	53 039 223		53 039 223
Produits des activités annexes	653 220		653 220
TOTAL	53 903 959		53 903 959

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 17 320 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-2 200 980	-229 136	-1 971 844
+ Résultat exceptionnel	42 881		42 881
– Participations des salariés			
Résultat comptable	-2 158 099	-229 136	-1 928 963
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 2 083 391 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	208 145
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	208 145
C. Déficits reportables	6 122 027
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	2 083 391
Base = (A – B – C – D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Effectif

Effectif moyen du personnel : 170 personnes dont 14 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	10	
Employés	148	
Ouvriers		
Total	170	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Les indemnités de départ volontaire à la retraite s'élèvent à 467 K€.

Cette évaluation a été faite selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetés (IAS 19) en tenant compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation (taux Iboxx à 15 ans) de 1,62 %
- Données variables : turn over, table de mortalité, sexe, taux d'inflation...;
- Départ à l'âge de 62 ans.

Les indemnités chiffrées incluent les charges sociales correspondantes.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

